

Les Centres Experts FondaMental, un dispositif de soins et de recherche

Labellisés par la Fondation FondaMental et hébergés au sein de services hospitaliers, les Centres Experts FondaMental sont spécialisés dans l'évaluation, le diagnostic et l'aide à la prise en charge d'une pathologie psychiatrique spécifique. Construits autour d'équipes pluridisciplinaires, ils utilisent tous les mêmes standards d'évaluation. Ils sont destinés à faciliter une prise en charge personnalisée des patients et permettent le développement de la recherche clinique.

CONCRÈTEMENT, LES CENTRES EXPERTS FONDAMENTAL PROPOSENT AUX PATIENTS :

- des consultations spécialisées pour un diagnostic ou un avis thérapeutique ;
- l'accès à un bilan exhaustif et systématisé réalisé en hôpital de jour pour des patients adressés par un médecin généraliste ou un psychiatre ;
- des soins peu diffusés en pratique courante (remédiation cognitive, etc.) ;
- la participation à des projets de recherche clinique visant à mieux comprendre la pathologie et à planifier de nouvelles stratégies thérapeutiques.

Où trouver un Centre Expert pour la schizophrénie ?

- **BORDEAUX** (Centre Hospitalier Charles-Perrens)
- **CLERMONT-FERRAND** (CHU, Hôpital Gabriel Montpied)
- **COLOMBES** (Hôpital Louis Mourier)
- **CRÉTEIL** (GHU Henri Mondor)
- **GRENOBLE** (Hôpital Saint Egrève)
- **LYON** (Hôpital Le Vinatier)
- **MARSEILLE** (Hôpital Sainte Marguerite)
- **MONTPELLIER** (Centre Hospitalo-Universitaire)
- **SAINT-ETIENNE** (CHU Hôpital de la Charité)
- **STRASBOURG** (Hôpitaux Universitaires de Strasbourg)
- **TOULOUSE** (CHU Purpan)
- **VERSAILLES** (Hôpital André Mignot)

La Fondation FondaMental

Créée en 2007 par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, la Fondation FondaMental est une fondation de coopération scientifique dédiée à la lutte contre les maladies psychiatriques. Son statut lui permet de recevoir des dons et legs ouvrant droit à des réductions d'impôts.

SES MISSIONS

- Améliorer le dépistage, le diagnostic et la prise en charge des patients souffrant de maladies psychiatriques
- Encourager et soutenir la recherche en psychiatrie
- Former les professionnels de santé et les chercheurs

SON CHAMP D'ACTION

La Fondation FondaMental se concentre sur certaines maladies psychiatriques parmi les plus fréquentes et les plus invalidantes : les troubles bipolaires, la schizophrénie, l'autisme de haut niveau (ou syndrome d'Asperger), les dépressions résistantes, les TOC résistants et le stress post-traumatique.

SES MEMBRES FONDATEURS



RÉSEAU DES CENTRES EXPERTS FONDAMENTAL POUR LA SCHIZOPHRENIE

**fondation
fondamental**
RÉSEAU DE COOPÉRATION SCIENTIFIQUE EN SANTÉ MENTALE

Les réseaux des Centres Experts FondaMental

Il existe aujourd'hui 51 Centres Experts en France et à Monaco organisés en quatre réseaux spécialisés :

- 16 Centres Experts dédiés aux troubles bipolaires
- 12 Centres Experts dédiés à la schizophrénie
- 9 Centres Experts dédiés aux troubles du spectre de l'autisme
- 14 Centres Experts dédiés à la dépression résistante

La Fondation FondaMental assure auprès des Centres Experts FondaMental l'installation et les mises à jour du dossier médical informatisé. Elle assure aussi le développement de projets de recherche, l'animation et la formation des équipes médicales ainsi que le suivi qualité.

www.fondation-fondamental.org

BORDEAUX :

Responsable du Centre Expert :
Dr David MISDRAHI

Centre Hospitalier Charles Perrens
Bâtiment n°58 - Pôle P.G.U
121, rue de la Bécade
CS 81285
33076 BORDEAUX Cedex

Secrétariat médical : 05.33.57.81.51
ce.schizophrenie@ch-perrens.fr

EN PRATIQUE

Centres Experts Schizophrénie

PATIENTS CONCERNÉS

Les Centres Experts FondaMental s'adressent à tous les patients souffrant de schizophrénie déjà diagnostiquée, ainsi qu'aux sujets dont le diagnostic est suspecté mais pas encore établi. Le patient devra être suffisamment stable, c'est-à-dire à distance d'un épisode aigu caractérisé.

LES APPORTS DU BILAN CENTRE EXPERT

Le bilan propose une évaluation objective, répétée dans le temps, à partir d'échelles et de questionnaires standardisés. Il poursuit plusieurs objectifs :

- Etablir ou confirmer le diagnostic de schizophrénie ;
- Evaluer les caractéristiques du trouble, les réponses aux traitements antérieurs, les comorbidités psychiatriques et somatiques (troubles de l'humeur, troubles anxieux, addictions, pathologies organiques) ainsi que les aspects neuropsychologiques (mémoire, attention, raisonnement) ;
- Proposer des thérapeutiques adaptées et spécialisées en fonction des données les plus récentes de la science. Ces évaluations permettent de réaliser un « état des lieux complet » de la maladie et de proposer une prise en charge globale sans se substituer au suivi réalisé par le médecin ou le psychiatre traitant.

MODALITÉS D'ACCÈS

Les Centres Experts FondaMental reçoivent les patients adressés par leur psychiatre (libéral ou de secteur) ou leur médecin généraliste.

Processus au sein des Centres Experts

1 Le patient est d'abord reçu pour une consultation d'une heure permettant une première approche diagnostique et une évaluation de l'indication d'un bilan.

2 Si l'indication est posée et que la symptomatologie du patient est compatible avec l'évaluation, un bilan sera alors organisé en trois demi-journées avec l'équipe du Centre Expert FondaMental en schizophrénie (composée

d'un médecin psychiatre, d'un neuropsychologue et d'une attachée de recherche clinique).

3 Au terme du bilan, un rendez-vous est proposé afin de faire la restitution des informations obtenues lors du bilan. Des recommandations sur la prise en charge globale sont proposées.

Un compte rendu détaillé est également remis au patient et adressé aux médecins référents.

DÉROULEMENT TYPE DU BILAN :

Cette organisation est modulable selon les patients et selon les Centres Experts FondaMental.

Première demi-journée d'évaluation	Deuxième demi-journée d'évaluation
Entretien Médical: - Évaluation des symptômes du trouble principal. - Antécédents personnels et antécédents familiaux. - Revue des traitements et des effets secondaires. - Évaluation standardisée du trouble et des pathologies associées (entretiens, questionnaires...)	1 ^{re} Partie : bilan neuropsychologique (mémoire, attention, raisonnement...)
Prise des constantes Remplissage de questionnaires	Troisième demi-journée d'évaluation 2 ^e Partie : bilan neuropsychologique (mémoire, attention, raisonnement...)

À L'ISSUE DU 1^{ER} BILAN

Un bilan de suivi (deux demi-journées ou une demi-journée) sera ensuite proposé tous les ans pour évaluer l'évolution des troubles et l'impact des mesures préconisées.

MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE

Les consultations et la restitution du bilan sont des prestations médicales spécialisées. Pour ce type de bilan, les patients doivent (idéalement) disposer d'une prise en charge à 100%. Dans le cas contraire, une partie des frais seront à la charge du patient ou à celle de sa mutuelle.

CENTRE EXPERT SCHIZOPHRÉNIE DE BORDEAUX :

Les évaluations ont lieu au sein du bâtiment PGU n°58 du Centre Hospitalier Charles Perrens.

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

- **Coordination**
Dr David MISDRAHI
- **Evaluations et consultations :**
Dr David MISDRAHI, Dr Emilie SALVAT
- **Évaluation et bilan neuropsychologique :**
Mme Maud CHOLET
- **Infirmière :**
Mme Stéphanie FROUSTEY
- **Recherche clinique :**
Arnaud TESSIER, Mme Giulia DE MAIO, Mme Cassandra GHEORGHE
- **Secrétariat :**
Mme Stéphanie CHRETIEN, Mme Anais REBOUCHE